



SÉANCE D'INSTALLATION DE LA CLE 7 « Pays Châtillonnais »

SUITE AUX ELECTIONS MUNICIPALES DE 2026

ÉLECTION DU PRÉSIDENT, DU VICE-PRÉSIDENT ET DES DELEGUES AU COMITE SYNDICAL DU SICECO

Sur convocation en date du 29 avril 2026, les membres de la Commission Locale d'Énergie n° 7 se sont réunis le mercredi 6 mai 2026 à Chamesson, en vertu des dispositions des Statuts et du Règlement intérieur du SICECO.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Claude Fontaine, Président sortant de la CLE 7, qui accueille les délégués nouvellement désignés par les 107 communes qui composent ladite Commission.

Le Président sortant de la CLE certifie, en présence de deux scrutateurs, Monsieur François Riotte (Chamesson) et Monsieur Didier Bapt (Marcenay), l'exactitude de la liste des présences émargée par les délégués des communes (dont copie est jointe en annexe), conformément à l'article 30-2 du Règlement intérieur.

Monsieur Claude Fontaine et les 2 scrutateurs constatent que le quorum est atteint (73 délégués sur 108) et déclare la Commission Locale d'Energie n° 7 installée dans ses fonctions. La population totale de la CLE étant inférieure à 40 000 habitants, la CLE va élire 12 délégués titulaires au Comité (y compris le Président et le Vice-président) et 6 délégués suppléants.

Monsieur Claude Fontaine Président sortant de la CLE 7, ouvre la séance selon l'ordre du jour prévu.

1 - ÉLECTION DU PRESIDENT DE LA CLE

Le Président sortant de la CLE, après avoir fait appel aux candidats potentiels, invite l'assemblée à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Président de la Commission Locale d'Energie n° 7.

Fait acte de candidature :

Claude Fontaine représentant la commune de Villaine-en-Duesmois

Chaque délégué communal, à l'appel de son nom, remet dans l'urne son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins comptabilisés dans l'urne :	73
Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante :	0
Nombre de suffrages exprimés :	73
Majorité absolue :	37

a obtenu :

Monsieur Claude Fontaine

73 voix

73

Claude Fontaine, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé **Président de la Commission Locale d'Energie n° 7 (et délégué titulaire au Comité syndical)**.

Le Président nouvellement élu est installé dans ses fonctions et fait procéder aux élections suivantes.

2 - ÉLECTION DU VICE - PRÉSIDENT DE LA CLE

Le Président de la CLE 7 après avoir fait appel aux candidats potentiels, invite l'assemblée à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Vice-Président de la Commission Locale d'Energie n° 7.

Fait acte de candidature :

François Riotte, représentant la commune de Chamesson

Chaque délégué communal, à l'appel de son nom, remet dans l'urne son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins comptabilisés dans l'urne :	73
Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante :	0
Nombre de suffrages exprimés :	73
Majorité absolue :	37

a obtenu :

François Riotte

73 voix

73

François Riotte, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé **Vice-Président de la Commission Locale d'Energie n° 7 (et délégué titulaire au Comité syndical)**.

3 - ÉLECTION DES AUTRES DÉLÉGUÉS TITULAIRES AU COMITÉ SYNDICAL

La CLE doit élire, au total, 12 délégués titulaires au Comité Syndical du SICECO. Il reste 10 délégués titulaires à élire.

Le président de la CLE 7, après avoir fait appel aux candidats potentiels, invite l'assemblée à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués titulaires de la Commission Locale d'Energie n° 7.

Font acte de candidature pour les communes suivantes :

BEAULIEU	Madame	Laurence	TOULOUSE
BELLENOD-SUR-SEINE	Madame	Valérie	BOUCHARD
BILLY-LES-CHANCEAUX	Monsieur	Jean-Pierre	CLERC
BREMUR-ET-VAUROIS	Madame	Laetitia	PROUIN
LAIGNES	Monsieur	JEAN-MICHEL	MARS
MARCENAY	Monsieur	Didier	BAPT
MAUVILLY	Monsieur	Alexandre	RAILLARD
NOD-SUR-SEINE	Monsieur	Dominique	BAYEN
SAINT-GERMAIN-LE-ROCHEUX	Monsieur	Roland	DELHORME
SEMOND	Madame	Florence	BOUCHARD

Nombre de bulletins comptabilisés dans l'urne :	73
Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante :	0
Nombre de suffrages exprimés :	73
Majorité absolue :	37

Tous les candidats ont obtenu 73 voix.

Le nombre de poste de délégués titulaires restant à pourvoir étant de 10, sont élus délégués titulaires de la CLE n° 7 :

BEAULIEU	Madame	Laurence	TOULOUSE
BELLENOD-SUR-SEINE	Madame	Valérie	BOUCHARD
BILLY-LES-CHANCEAUX	Monsieur	Jean-Pierre	CLERC
BREMUR-ET-VAUROIS	Madame	Laetitia	PROUIN
LAIGNES	Monsieur	JEAN-MICHEL	MARS
MARCENAY	Monsieur	Didier	BAPT
MAUVILLY	Monsieur	Alexandre	RAILLARD
NOD-SUR-SEINE	Monsieur	Dominique	BAYEN
SAINT-GERMAIN-LE-ROCHEUX	Monsieur	Roland	DELHORME
SEMOND	Madame	Florence	BOUCHARD

4 - ÉLECTION DES 6 DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS AU COMITÉ SYNDICAL

Le Président de la CLE 7, recueille les candidatures.

Font acte de candidature pour les communes suivantes :

AUTRICOURT	Monsieur	Thomas	VOLTERRANI
BAIGNEUX-LES-JUIFS	Monsieur	Ludovic	ROUECHE
CHAUME-LES-BAIGNEUX	Madame	Véronique	DURAND

GOMMEVILLE	Madame	Cindy	MILLET
SAINT-MARC-SUR-SEINE	Monsieur	Hervé	LENOBLE
SAINTE-COLOMBE-SUR-SEINE	Monsieur	Alexandre	LAMBERT

Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante :	73
Nombre de suffrages exprimés :	0
Majorité absolue :	73
	37

Tous les candidats ont obtenu 38 voix.

Le nombre de poste de délégués suppléants à pourvoir étant de 6, sont élus délégués suppléants de la CLE n°7 :

AUTRICOURT	Monsieur	Thomas	VOLTERRANI
BAIGNEUX-LES-JUIFS	Monsieur	Ludovic	ROUECHE
CHAUME-LES-BAIGNEUX	Madame	Véronique	DURAND
GOMMEVILLE	Madame	Cindy	MILLET
SAINT-MARC-SUR-SEINE	Monsieur	Hervé	LENOBLE
SAINTE-COLOMBE-SUR-SEINE	Monsieur	Alexandre	LAMBERT

5 - QUESTIONS DIVERSES ET AGENDA

Le Président annonce que l'Assemblée générale qui installera le nouveau Comité et procédera à l'élection du Bureau aura lieu le 29 mai 2026 à la Salle des Fêtes de Vandenesse-en-Auxois à 16h00.

Les convocations et l'ordre du jour sont remis en main propre aux délégués nouvellement élus.

Le Président sortant de la CLE 7



Claude Fontaine

Le Président de la CLE 7



Claude Fontaine

Le Vice-président de la CLE 7



François Riotte